



HAL
open science

L'Encyclopédie, les langues des savoirs, les pouvoirs de la langue

Claudine Nédelec

► **To cite this version:**

Claudine Nédelec. L'Encyclopédie, les langues des savoirs, les pouvoirs de la langue. Sur l'Encyclopédie, BM Douai, Mar 2013, Douai, France. hal-04569182

HAL Id: hal-04569182

<https://univ-artois.hal.science/hal-04569182>

Submitted on 6 May 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Claudine Nédelec

L'Encyclopédie, les langues des savoirs, les pouvoirs de la langue

Les qualificatifs ne manquent pas pour faire de l'*Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres* parue sous la direction (assez brève) de d'Alembert et surtout de Diderot, une entreprise éditoriale majeure du XVIII^e siècle, menée à bien de 1751 à 1772 (avec un *Supplément* en 1777), malgré des obstacles de tous ordres. On met souvent en valeur, de façon comme toujours un peu injuste pour leurs prédécesseurs, son caractère innovant dans l'intérêt porté aux techniques – intérêt qui donne lieu au fameux *Recueil de planches sur les sciences, les arts libéraux et les arts mécaniques, avec leur explication*, mettant en images concrètes les sciences et les savoirs, les métiers et les arts mécaniques, mais aussi les arts.

On insiste surtout sur le sens « philosophique » de l'entreprise, qui vise explicitement (d'où ses nombreux ennuis avec la censure) à répandre l'esprit des lumières : valorisation de l'esprit d'expérience et de l'empirisme au détriment des autorités livresques, rationalisme, esprit critique, bref interprétation et représentation au moyen des lumières de la raison de l'univers naturel comme de l'univers humain, ce qui fit écrire à Jules Michelet : « l'*Encyclopédie*, livre puissant, quoi qu'on ait dit, qui fut bien plus qu'un livre, – la conspiration victorieuse de l'esprit humain ». Les encyclopédistes prennent parti pour le développement de l'instruction, l'utilité des belles-lettres, la lutte contre les formes de l'oppression, l'égalité et le droit naturel, le développement économique qui apparaît comme source de richesse et de confort, et enfin la valorisation des « choses utiles ». Diderot s'en remet ainsi à la postérité pour juger de son œuvre : « Cet ouvrage produira sûrement avec le temps une révolution dans les esprits, et j'espère que les tyrans, les oppresseurs, les fanatiques et les intolérants n'y gagneront pas. Nous aurons servi l'humanité » (lettre de Diderot à Sophie Volland, 26 septembre 1762).

Mais on n'a peut-être pas assez insisté sur le sens et la valeur « linguistiques » de cette entreprise – ce qui va être l'objet de mon exposé d'aujourd'hui. Diderot disait pourtant dans l'article « Encyclopédie » :

La connaissance de la langue est le fondement de toutes ces grandes espérances; elles resteront incertaines, si la langue n'est fixée et transmise à la postérité dans toute sa perfection ; et cet objet est le premier de ceux dont il convenait à des

Encyclopédistes de s'occuper profondément. Nous nous en sommes aperçus trop tard; et cette inadvertance a jeté de l'imperfection sur tout notre ouvrage. Le côté de la langue est resté faible (je dis de *la langue*, & non de *la Grammaire*); et par cette raison ce doit être le sujet principal, dans un article où l'on examine impartialement son travail, et où l'on cherche les moyens d'en corriger les défauts. Je vais donc traiter de la Langue, spécialement et comme je le dois.

Faire un « dictionnaire raisonné » implique en effet de réfléchir à la fonction de la langue elle-même dans l'acquisition, le développement et la transmission des savoirs – ce qui peut paraître totalement évident. En réalité, cela conduit (au moins !) à deux questions :

- quelle importance respective faut-il accorder, dans une langue, aux mots de « la langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens », selon le projet de dictionnaire donné à l'Académie française à sa fondation en 1635, et à ce que Furetière, auteur d'un dictionnaire concurrent destiné à satisfaire l'attente à laquelle les académiciens n'arrivent pas à répondre (la première édition du *Dictionnaire de l'Académie* ne parut qu'en 1694), appelle les « termes de toutes les sciences et des arts » ? Question subsidiaire : l'*Encyclopédie* ajoute aux sciences et aux arts les techniques : or il n'est pas évident en ce temps-là que les techniques relèvent d'un dictionnaire, c'est-à-dire d'un relevé lexicographique et phraséologique : ne vaut-il pas mieux en ce cas « montrer » que « dire » ?
- enfin, il s'agit d'une encyclopédie *en français* : dans quelle mesure *L'Encyclopédie* a-t-elle consciemment contribué, au terme d'un long processus engagé dès la seconde moitié du XVII^e siècle, à ce que le français apparaisse comme la langue privilégiée des sciences, des savoirs et des techniques nouvelles qui se répandent en Europe, et au-delà à ce qu'il s'impose comme la langue de l'élite lettrée européenne ?

1 Les savoirs et la langue, donc, en un premier temps.

Le contexte historique

Commençons par situer l'*Encyclopédie* par rapport à ce dont elle hérite, le XVII^e siècle français, qui pourrait être appelé le siècle des dictionnaires.

On assiste d'abord à un développement de plus en plus important des dictionnaires de langue, développement qui s'intéresse aussi bien à la langue des honnêtes gens qu'à la langue familière, populaire, proverbiale... comme s'il s'agissait de ne rien perdre du « trésor de la langue française » (en pleine mutation), selon le titre d'un de ses premiers dictionnaires, celui dit de Jean Nicot (1606). Ce développement conduira aux trois grands dictionnaires de la langue française parus à la fin du siècle : celui de Richelet (1680), celui de Furetière (parution posthume grâce au travail de Pierre Bayle en 1690) et celui de l'Académie française (1694). Mais l'entreprise de mettre en dictionnaire la langue française est confrontée à divers débats, parfois violents. Celui qui nous intéresse ici est le suivant : de quelle langue française l'Académie française, qui en reçut la charge à sa création, doit-elle dresser le dictionnaire ? Son projet est et restera de déterminer la « langue commune, telle qu'elle est dans le commerce ordinaire des honnêtes gens », ce qui exclut les langues savantes, spécialisées et techniques. Pourtant, il existe, outre la réaction de divers intellectuels hostiles à ce qu'ils décrivent comme une tentative de purification qui est un appauvrissement, une demande sociale, qui conduit à l'édition d'une profusion de dictionnaires spécialisés, consacrés à ces lexiques scientifiques et techniques laissés de côté par les dictionnaires de la langue commune : *Dictionnaire universel d'agriculture*, *Dictionnaire de la construction*, *Dictionnaire raisonné et universel d'histoire naturelle*, *Dictionnaire portatif des beaux-arts*...

Si bien que Furetière annonce dans son immense page de titre, qui est une sorte de prospectus [**Phot. 1**], que son dictionnaire contient non seulement « tous les mots français tant vieux que modernes », mais aussi « les Termes de toutes les sciences et des arts, savoir [je ne donne que le début] la philosophie, logique, et physique ; la médecine, ou anatomie, pathologie, thérapeutique, chirurgie, pharmacopée, chimie, botanique, ou l'histoire naturelle des plantes, et celle des animaux, minéraux, métaux et pierreries, et les noms des drogues artificielles ; la jurisprudence civile et canonique... ». Il construit donc son argumentaire « publicitaire » sur la nature encyclopédique de son dictionnaire, et non sur sa valeur normative de guide pour atteindre la meilleure façon de parler, celle qui est conforme au bon usage, c'est-à-dire l'usage de la plus saine partie de la Cour et des meilleurs auteurs du temps... selon la formule de Vaugelas, un des premiers à travailler au dictionnaire de

l'Académie et auteur des célèbres *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire* (1647). Furetière reproche entre autres à l'Académie d'avoir, en « voulant séparer langue commune et langue des arts et des sciences [...] brisé cet enchaînement qui fait de la langue comme des savoirs un tout uni et unifié », une encyclopédie (terme qui signifie cercle des savoirs) en elle-même. Pierre Bayle, éditeur du Furetière après la mort de celui-ci, écrit dans sa préface : « Ce ne sont pas simples mots qu'on nous enseigne, mais une infinité de choses, mais les principes, les règles et les fondements des Arts et des Sciences [...] ».

L'Académie française elle-même, se rendant compte que son dictionnaire est par sa définition même amputé d'une importante partie de la langue, et peut-être sensible à la concurrence que lui fait le projet d'une *Description des arts et métiers* confié par Colbert à l'Académie royale des Sciences, fondée en 1666 par Louis XIV, charge Thomas Corneille de la réalisation d'un *Dictionnaire des arts et des sciences*, paru en 1694 (la même année donc que son dictionnaire de la langue française), dictionnaire réédité et augmenté en 1696 sous le titre de *Grand dictionnaire des arts et des sciences* ; une nouvelle édition est publiée sous la direction de Fontenelle en 1732, sous le titre de *Dictionnaire universel des arts et des sciences*.

L'Encyclopédie va poursuivre l'ambition et de ces deux Académies et du Furetière, laquelle avait déjà été relayée par les diverses versions du *Dictionnaire de Trévoux* (*Dictionnaire universel français et latin, contenant la signification et la définition tant des Mots de l'une et l'autre Langue, avec leurs différents usages [...] ; la description de toutes les choses [...] ; l'explication de tout ce que renferment les Sciences et les Arts [...]. Avec des remarques d'érudition et de critique. Le tout tiré des plus excellents auteurs, des meilleurs lexicographes, étymologistes et glossaires qui ont paru jusqu'ici en différentes langues*), dont la première édition en 1704 fut suivie de nombreuses autres, augmentées et enrichies, notamment celle de 1721. Il s'agit de recueillir autant que possible tous les mots de la langue française qui sont utilisés non seulement dans les domaines « nobles » du savoir (philosophie, droit, mathématiques, physique, « sciences du langage » comme on dirait aujourd'hui) mais aussi dans les techniques, les pratiques et les métiers. Pour la première fois, on y accueille non seulement tous les mots des savoirs théoriques et des arts, mais aussi tous ceux des savoir-faire : boulangerie, coutellerie, chaudronnerie, maroquinerie...

Une conception philosophique de la langue

Pourquoi est-il si important de collationner cet immense lexique ? En vertu de l'idée qu'il n'y a pas de pensée sans langue, pas de savoirs et de transmission des savoirs sans langue, d'abord orale, ensuite écrite, dans une interaction indissociable. L'homme créé par Dieu, à l'instar d'Adam, est capable de « nommer le monde », comme s'en émerveille Diderot :

Chaque science a son nom ; chaque notion dans la science a le sien : tout ce qui est connu dans la Nature est désigné, ainsi que tout ce qu'on a inventé dans les arts, et les phénomènes, et les manœuvres, et les instruments. Il y a des expressions et pour les êtres qui sont hors de nous, et pour ceux qui sont en nous : on a nommé et les abstraits et les concrets, et les choses particulières et les générales, et les formes et les états, et les existences et les successions et les permanences. On dit *l'univers* ; on dit *un atome* : l'univers est le tout, l'atome en est la partie la plus petite. Depuis la collection générale de toutes les causes jusqu'à l'être solitaire, tout a son signe, et ce qui excède toute limite, soit dans la Nature, soit dans notre imagination ; et ce qui est possible et ce qui ne l'est pas ; et ce qui n'est ni dans la Nature ni dans notre entendement, et l'infini en petitesse, et l'infini en grandeur, en étendue, en durée, en perfection. [...] La langue est un symbole de cette multitude de choses hétérogènes. (« Encyclopédie »)

Selon Condillac, « L'art de raisonner se réduit à une langue bien faite » ; et cette langue « bien faite » (bien apprise, bien sue) est elle-même condition des progrès de l'esprit humain :

En effet, le but d'une *Encyclopédie* est de rassembler les connaissances éparses sur la surface de la terre ; d'en exposer le système général aux hommes avec qui nous vivons, et de le transmettre aux hommes qui viendront après nous ; afin que les travaux des siècles passés n'aient pas été des travaux inutiles pour les siècles qui succéderont ; que nos neveux, devenant plus instruits, deviennent en même temps plus vertueux et plus heureux, et que nous ne mourions pas sans avoir bien mérité du genre humain. (« Encyclopédie », Diderot)

Si le fait que la langue et le langage sont indispensables à la pensée et à ses progrès peut paraître une évidence, dans le domaine des techniques qui reste une des grandes spécificités

de l'*Encyclopédie* au regard même des contemporains, cela peut paraître moins évident, et se heurter à quelques obstacles.

S'adresser aux spécialistes

Un lexicographe ne saurait à lui seul embrasser tous les domaines des savoirs théoriques et techniques. L'entreprise doit donc être collective.

Qui est-ce qui définira exactement le mot *conjugué*, si ce n'est un géomètre ? le mot *conjugaison*, si ce n'est un grammairien ? le mot *azimuth*, si ce n'est un astronome ? le mot *épopée*, si ce n'est un littérateur ? le mot *change*, si ce n'est un commerçant ? le mot *vice*, si ce n'est un moraliste ? le mot *hypostase*, si ce n'est un théologien ? le mot *métaphysique*, si ce n'est un philosophe ? le mot *gouge*, si ce n'est un homme versé dans les arts ? (Diderot, « Encyclopédie »)

Mais s'il s'agit de la fabrique des bas de soie ou du papier, cela n'est pas si simple. D'abord, on manque d'ouvrages de référence antérieurs :

On n'a presque rien écrit sur les arts mécaniques ; car qu'est-ce que le peu qu'on en rencontre dans les auteurs, en comparaison de l'étendue et de la fécondité du sujet ? Entre ceux qui en ont traité, l'un n'était pas assez instruit de ce qu'il avait à dire, et a moins rempli son objet que montré la nécessité d'un meilleur ouvrage : un autre n'a qu'effleuré la matière, en la traitant plutôt en grammairien et en homme de lettres qu'en artiste [artisan] : un troisième est, à la vérité, plus riche et plus ouvrier ; mais il est en même temps si court, que les opérations des artistes et la description de leurs machines, cette matière capable de fournir seule des ouvrages considérables, n'occupent que la très petite partie du sien. (Diderot, « Prospectus »)

Il fallait donc avoir recours aux véritables autorités en la matière, c'est-à-dire aux artisans eux-mêmes. Mais il n'est pas si simple d'obtenir d'eux qu'ils « mettent en mots » ce qui relève souvent d'une gestuelle et d'une technique apprises par le faire et par l'imitation.

Tout nous déterminait donc à recourir aux ouvriers.

On s'est adressé aux plus habiles de Paris et du royaume. On s'est donné la peine d'aller dans leurs ateliers, de les interroger, d'écrire sous leur dictée, de développer leurs pensées, d'en tirer les termes propres à leurs professions, d'en dresser des tables, de les définir, de converser avec ceux dont on avait obtenu des mémoires, et (précaution presque indispensable) de rectifier, dans de longs et fréquents entretiens avec les uns, ce que d'autres avaient imparfaitement, obscurément, et quelquefois infidèlement expliqué.

À peine, entre mille, en trouve-t-on une douzaine en état de s'exprimer avec quelque clarté sur les instruments qu'ils emploient et sur les ouvrages qu'ils fabriquent. Nous avons vu des ouvriers qui travaillaient depuis quarante années sans rien connaître à leurs machines. Il nous a fallu exercer avec eux la fonction dont se glorifiait Socrate, la fonction pénible et délicate de faire accoucher les esprits : *obstetrix animorum*. (Diderot, « Prospectus »)

Ce fut en particulier Diderot, selon un de ses admirateurs du XIX^e siècle, Frédéric Loliée, qui assumait cette part du travail :

Qui ne sait, pour l'avoir lu souvent, comment il se rendit maître des arts mécaniques dont il s'était chargé d'être le démonstrateur, comment il s'en emparait pratiquement avant de les expliquer théoriquement ? Afin de traiter en pleine autorité une si grande abondance de matières spéciales, il passait des journées entières au milieu des ateliers, il visitait les fabriques, il étudiait, et exerçait une foule de métiers. Plusieurs fois, il voulut se procurer les machines, les voir construire, mettre la main à la tâche, et se faire apprenti pour connaître, en ouvrier, le secret, de tant de manœuvres. Finalement, il n'ignorait plus aucun détail de l'art des tissus de toile, de soie, de coton, ou de la fabrication des velours ciselés, et les descriptions qu'il en donnait sortaient en droite ligne de ses expériences. (Frédéric Loliée, « Introduction », p. XV, dans Paul Guérin, *Dictionnaire des dictionnaires. Lettres, sciences, arts, encyclopédie universelle*, Paris, Librairie des imprimeries réunies, 1886-1895).

C'est peut-être un peu exagéré... En tout cas, dans son « Prospectus », Diderot explique ainsi la méthode adoptée :

Voici la méthode qu'on a suivie pour chaque art [... je passe directement au troisièmement]

3° On a donné le nom, la description et la figure des outils et des machines, par pièces détachées et par pièces assemblées, la coupe des moules et d'autres instruments, dont il est à propos de connaître l'intérieur, leurs profils, etc.

4° On a expliqué et représenté la main-d'œuvre et les principales opérations dans une ou plusieurs planches, où l'on voit tantôt les mains seules de l'artiste, tantôt l'artiste entier en action et travaillant à l'ouvrage le plus important de son art.

5° On a recueilli et défini le plus exactement qu'il a été possible les termes propres de l'art.

Mais le peu d'habitude qu'on a et d'écrire et de lire les écrits sur les arts rend les choses difficiles à expliquer d'une manière intelligible. De là naît le besoin des figures. On pourrait démontrer par mille exemples qu'un dictionnaire pur et simple de langue, quelque bien qu'il soit fait, ne peut se passer de figures, sans tomber dans des définitions obscures ou vagues. Combien donc, à plus forte raison, ce secours ne nous était-il pas nécessaire ? Un coup d'œil sur l'objet ou sur sa représentation en dit plus qu'une page de discours.

Un dessin vaut-il vraiment mieux qu'un long discours ?

Soulignons d'abord qu'accompagner un ouvrage savant de gravures n'est absolument pas une idée originale, et nombre de dictionnaires et autres ouvrages scientifiques ou techniques avaient été publiés dès le XVI^e siècle avec des « illustrations », dans des domaines aussi variés que l'architecture, l'anatomie, et déjà certaines techniques. On reprochera d'ailleurs à Diderot d'avoir copié sans trop de scrupules les gravures produites dans d'autres contextes éditoriaux, notamment celles du programme de publication portant sur 250 « arts » (métiers) de l'Académie des sciences, sous la direction du savant Réaumur : ils avaient mis au point les méthodes, élaboré le style des gravures et accumulé une immense documentation, mais le projet s'était interrompu en 1725. Diderot bénéficie aussi en ce domaine de l'excellence technique de l'école française de la gravure, qui « domine alors l'Europe dans l'illustration du livre » (François Moureau, *Le Roman vrai de l'Encyclopédie*, Paris, Gallimard, « Découvertes », 1990, p. 76).

On constate par ailleurs que les « images » scientifiques et techniques ayant pour fonction de décrire le réel ne se passent quasiment jamais de « mots », ni même de « longs discours ». Ainsi, dans telle planche anatomique de la *Cyclopaedia* [Phot. 2] d'Ephraïm

Chambers, dont un projet de traduction fut à l'origine de l'*Encyclopédie*, les dessins sont littéralement investis par le texte, dans une interpénétration totale du commentaire et de l'image, rendus ainsi inséparables ; dans un dessin de machine utilisée lors de la construction du pont de Westminster, les ingénieurs français qui veulent en rendre compte introduisent eux aussi leur « explication » dans la représentation [**Phot. 3**]... Les planches de l'*Encyclopédie* sont rendues bien plus lisibles par la séparation de l'image d'un côté, de son lexique et de son commentaire de l'autre : un système de renvois par lettres de l'alphabet et par chiffres conduit à des « légendes » qui sont à la fois des listes de mots techniques (répertoriés par ailleurs dans le corps de l'*Encyclopédie*) et des commentaires « en langue ». Par exemple, dans les planches de « Théâtres et machines de théâtre », la « Seconde table des constructions du théâtre de Turin » est accompagnée d'une colonne et demie de notes (19 numéros) ; le onzième dit ceci :

Ligne parallèle au contour ci-dessus, qui sert de centre aux poutres élevées pour soutenir les différents étages de loges. Il faut remarquer que ces poutres penchent toutes également en arrière par leur bout d'en haut, qui s'éloigne du centre d'un sixième de pied de roi de France, pour jeter une partie du fardeau sur les murailles, et pour résister à la force impulsive du poids de la circonférence contre le centre, quoique peu considérable. La raison pour laquelle on n'a pas posé lesdites poutres sur la première ligne de l'ellipse, a été de donner une vue plus grande et plus étendue aux fonds de ces mêmes loges. [**Phot. 4 et 5**]

Ce qui prouve la nécessité d'un discours qui explique et commente...

Cette séparation exige du lecteur un aller-retour potentiellement peu commode, mais elle a l'avantage que l'on peut regarder le dessin comme un « discours » se suffisant à lui-même et ayant sa propre raison d'être, éclairant sur le plan intellectuel et séduisant sur le plan esthétique – de la même façon qu'on peut lire les explications pour elles-mêmes, qui s'efforcent d'une part de « mettre en discours » l'objet représenté, et d'autre part de nommer chacun des éléments représentés.

Car valoriser la représentation figurée n'implique pas renoncer à concevoir l'univers naturel et humain comme un livre lisible et nommable :

Il suffit de savoir le lire. Tout y est signe, tout y est ouvert, donné à voir. La systématisation des coupes, dans les gravures, atteste cette volonté de limpidité,

cette conviction que l'Univers est lisible. Les murs des manufactures, des boutiques, des ateliers sont abattus. Des coupes sont ouvertes dans les entrailles de la Terre, dans les viscères des machines. Les gestes de l'ouvrier sont décomposés. L'homme lui-même dans son anatomie est pelé comme un fruit. Le *Recueil de planches* est à cet égard l'utopie la plus parlante d'un siècle qui a cru en la transparence de l'Univers. (F. Moureau, *op. cit.*, p. 99)

Qui a cru aussi en la science « moderne » comme une confluence de la connaissance spéculative et de l'opérativité technique, de ce qui relève de la raison (le langage) et de ce qui relève de la « main ».

Malgré tout, Diderot a conscience des limites de cette entreprise, potentiellement infinie, et à laquelle il faut cependant savoir mettre fin – avant qu'une génération suivante ne la reprenne sur nouveaux frais :

Si l'on employait à un dictionnaire universel et raisonné les longues années que l'étendue de son objet semble exiger, il arriverait par les révolutions qui ne sont guère moins rapides dans les sciences, et surtout dans les arts, que dans la langue, que ce dictionnaire serait celui d'un siècle passé, de même qu'un vocabulaire qui s'exécuterait lentement, ne pourrait être que celui d'un règne qui ne serait plus. (Diderot, « Encyclopédie »)

Un règne qui ne serait plus... celui d'un de ces rois de France qui ont voulu faire du français une langue internationale.

II. Les pouvoirs de la langue française

En quelle langue constituer cette encyclopédie des « connaissances éparses sur la surface de la terre » (Diderot, « Encyclopédie ») ? Selon François Moureau, pour les encyclopédistes, le français était particulièrement approprié à ce projet philosophique et humaniste, dans la mesure où il était déjà « une langue moderne d'extension internationale » (*op. cit.*, p. 31). La valorisation de la langue française, et même sa domination culturelle en Europe, sont en effet un des objectifs forts de l'ouvrage.

Assumer cette fonction d'information et de diffusion des savoirs, c'est à la fois contribuer à cette expansion internationale commencée sous le règne de Louis XIV et la renforcer, de telle manière que le français et la France réalisent enfin le vieux rêve européen de la *translatio studii*, c'est-à-dire de la transmission et du développement de l'héritage culturel de l'Empire romain au moyen d'une nouvelle langue universelle, détrônant définitivement le latin. Car la Renaissance s'est assez tôt posé la question suivante : quelle langue était désormais la plus apte à la propagation de la connaissance ? La prééminence du latin, longtemps considéré comme la seule langue adaptée à la communication scientifique, se trouve mise en difficulté à la fois par son inadaptation aux nouvelles sciences et techniques et par la sclérose d'un savoir qui continue à se vouloir fondé sur les autorités anciennes ; en réaction, les thèses « nouvelles » tendent, à l'orée du XVII^e siècle, à s'écrire en « langue vulgaire » : ainsi de celles de Galilée et de Descartes. Quant aux techniques pratiques, elles relevaient le plus souvent d'un savoir réservé aux « initiés », à l'intérieur des corporations en France, de transmission essentiellement orale, à quelques exceptions près, comme la médecine, qui continue à se diffuser de façon livresque et en latin.

Le développement et les évolutions des savoirs et des techniques entraînent la promotion livresque des langues vernaculaires dans de nombreux domaines spécialisés. Par exemple, en France, on assiste à une violente querelle entre médecins et chirurgiens au cours du XVII^e siècle : en effet le développement de l'anatomie met en avant l'importance du geste technique et de l'expérience concrète, et les découvertes qui en sont issues exigent la fabrication de nouveaux mots, certes basés sur des racines latines, mais en langue « vernaculaire » : si André Vésale bouleverse la connaissance anatomique avec son ouvrage *De humani corporis fabrica libri septem* (1543), illustré de magnifiques figures, le livre de Charles Estienne paru en 1545, *De dissectione partium corporis humani*, est traduit en français dès 1546 sous le titre de *La Dissection des parties du corps humain*, et c'est en français qu'Ambroise Paré écrit en 1561 *L'Anatomie universelle* : « Je n'ai voulu « écrire en autre langage que le vulgaire de notre nation, ne voulant être de ces curieux, et par trop

superstitieux, qui veulent cabaliser les arts et les serrer sous les lois de quelque langue particulière », explique Paré dans l'avis au lecteur de ses *Œuvres* (1575).

A. Paré suit en cela un mouvement européen d'affaiblissement du latin : le droit, l'histoire naturelle, la musique, la science politique, prennent de plus en plus en considération les usages et les lexiques locaux et nationaux. Dans l'article « Encyclopédie », Diderot affirme que « nous avons fait tant de progrès dans toutes [les] sciences, qu'il serait difficile d'en écrire, soit en grec, soit en latin, dans l'état où nous les avons portées, sans inventer une infinité de signes. Cette observation seule démontre la supériorité des Grecs sur les Romains, et notre supériorité sur les uns et les autres ». « Notre » ? Il y a là une dimension supplémentaire, dans le cadre de l'ancien challenge de la *translatio studii* : on cherche une langue « universelle » capable de remplacer ce que furent le grec, puis le latin en leur temps. Le français ne pourrait-il pas devenir cette langue « universelle », et non « particulière » ?

En écrivant en anglais et non en latin en 1728 sa *Cyclopaedia*, ou *Dictionnaire universel des arts et des sciences*, Chambers renouvelle le même geste, tout en citant parmi ses modèles deux dictionnaires français, *Le Grand dictionnaire historique* de Louis Moréri (1674) et *Le Dictionnaire historique et critique* de Pierre Bayle (1697-1702). Or l'entreprise de l'*Encyclopédie* a pour origine un projet de traduction de cette *Cyclopaedia*. Entreprise conçue il faut bien le dire d'abord parce qu'elle pouvait paraître économiquement rentable : il s'agissait de combler un vide dans la production encyclopédique française, du côté des sciences expérimentales et des savoirs techniques, malgré déjà quelques réalisations en ce genre.

Mais le projet s'élargit : il s'agit non plus de traduire, mais de proposer en retour et en concurrence une encyclopédie qui ferait définitivement de la langue française la nouvelle langue universelle du savoir, car, comme Diderot le fait remarquer dans son « Prospectus », Chambers « a puisé sans mesure et sans choix la plus grande partie des choses dont il a composé son dictionnaire » dans des ouvrages parus en français. « Qu'en auraient donc pensé nos Français, sur une traduction pure et simple ? Il eût excité l'indignation des savants et le cri du public, à qui on n'eût présenté, sous un titre fastueux et nouveau, que des richesses qu'il possédait depuis longtemps », ajoute-t-il. C'est également pourquoi il garantit que la langue française est un des objets de savoir majeurs de l'*Encyclopédie* : « Nous croyons pouvoir assurer qu'aucun ouvrage connu ne sera ni aussi riche, ni aussi instructif que le nôtre sur les règles et les usages de la langue française, et même sur la nature, l'origine et la philosophie des langues en général » (Diderot, « Prospectus »).

Cela n'est pas sans s'accompagner du rêve parallèle de la *translatio imperii* (l'héritage de la puissance politique), qui reste malgré tout discret sous la plume des encyclopédistes : « Les sciences et les beaux-arts ne peuvent trop concourir à illustrer, par leurs productions, le règne d'un souverain qui les favorise : pour nous, spectateurs de leur progrès, et leurs historiens, nous nous occuperons seulement à les transmettre à la postérité ». Louis de Jaucourt, dans son article sur la « langue française », se contente par ailleurs d'en appeler « à ces personnes, qui peuvent donner le ton par leur rang et leur naissance ». Notons à ce propos un phénomène quelque peu contradictoire : l'*Encyclopédie* bénéficia du processus qu'avait enclenché la révocation de l'édit de Nantes, qui répandit à travers l'Europe des milliers d'intellectuels, pasteurs, journalistes, techniciens et savants qui se sont révélés des agents efficaces de l'influence du français, et qui firent de la langue française la langue internationale des élites et la langue des périodiques à grande diffusion, donc le mode de communication le plus commode entre ceux qui répandaient le savoir et qui entretenaient la culture, à un moment où celle-ci tentait précisément d'élargir son audience en facilitant son accès.

La comparaison des langues

Il s'agit d'abord de se confronter aux autres langues européennes. Ce à quoi s'emploie Nicolas Beauzée dans le point III « *Analyse et comparaison des langues* » de son article « Langue ».

Toutes les *langues* ont un même but, qui est l'énonciation des pensées. Pour y parvenir, toutes emploient le même instrument, qui est la voix : c'est comme l'esprit et le corps du langage ; or il en est, jusqu'à un certain point, des *langues* ainsi considérées, comme des hommes qui les parlent. [...]

C'était d'après de pareilles observations, ou du moins d'après l'impression qui résulte de la différence matérielle des mots dans chaque *langue*, que l'empereur Charles Quint disait qu'il parlerait français à un ami, *francese ad un amico* ; allemand à son cheval, *tedesco al suo cavallo* ; italien à sa maîtresse, *italiano alla sua signora* ; espagnol à Dieu, *spagnuolo à Dio* ; et anglais aux oiseaux, *inglese à gli uccelli*.

Il cite ensuite un passage de Diderot extrait de la *Lettre sur les sourds et muets à l'usage de ceux qui entendent et qui parlent* (1751), qui souligne comme lui la nature analytique du

français (la phrase suit le mouvement de la pensée) par opposition à d'autres langues européennes, transpositives :

Pour continuer le parallèle sans partialité, je dirais que nous avons gagné à n'avoir point d'inversions, ou du moins à ne les avoir ni trop hardies ni trop fréquentes, de la netteté, de la clarté, de la précision, qualités essentielles au discours ; et que nous y avons perdu de la chaleur, de l'éloquence, et de l'énergie. J'ajouterais volontiers que la marche didactique et réglée, à laquelle notre *langue* est assujettie, la rend plus propre aux sciences ; et que par les tours et les inversions que le grec, le latin, l'italien, l'anglais se permettent, ces *langues* sont plus avantageuses pour les lettres. (Diderot, *Lettre sur les sourds et muets*, citée par Beauzée, « Langue »)

Malgré tout,

La clarté, l'ordre, la justesse, la pureté des termes, distinguent le français des autres *langues*, et y répandent un agrément qui plaît à tous les peuples. Son ordre dans l'expression des pensées, le rend facile; la justesse en bannit les métaphores outrées ; et sa modestie interdit tout emploi des termes grossiers ou obscènes. (Jaucourt, « Langue française »)

Sont tout de même plus ou moins distingués deux « domaines d'excellence » comme on le dirait aujourd'hui.

Le français, langue scientifique

Diderot prétend donc

que nous pouvons mieux qu'un autre peuple faire parler l'esprit, et que le bon sens choisirait la langue française ; mais que l'imagination et les passions donnent la préférence aux langues anciennes et à celles de nos voisins. Qu'il faut parler français dans la société et dans les écoles de philosophie [...]. Le français est fait pour instruire, éclairer et convaincre [... :] parlez français au sage. (*Lettre sur les sourds et muets*, citée par Beauzée, « Langue »)

Le prospectus met particulièrement en valeur l'ensemble des avantages dont dispose le français dans sa concurrence avec les autres langues européennes : ordre logique, clarté, mais aussi souplesse et adaptabilité :

Les différentes mains que nous avons employées ont apposé à chaque article comme le sceau de leur style particulier, du style propre à la matière et à l'objet d'une partie. Un procédé de chimie ne sera point du même ton que la description des bains et des théâtres anciens ; ni la manœuvre d'un serrurier, exposée comme les recherches d'un théologien sur un point de dogme ou de discipline. Chaque chose a son coloris ; et ce serait confondre les genres que de les réduire à une certaine uniformité. La pureté du style, la clarté et la précision sont les seules qualités qui puissent être communes à tous les articles, et nous espérons qu'on les y remarquera. (Diderot, « Prospectus »)

Certes, le français a encore à se préciser et à s'affiner, son lexique doit se développer, mais on peut espérer que la langue, logiquement réformée et renouvelée, devienne tout à la fois un modèle et un instrument de progrès. La langue française devrait « faire des pas immenses sous l'empire de la Philosophie » (Diderot, « Encyclopédie »). *L'Encyclopédie* ne se veut pas seulement un recueil de mots déjà établis et de choses déjà acquises : elle se veut une incitation au progrès des lumières, lequel ne peut passer que par un développement général des connaissances et par les progrès de la langue française tout entière, qu'on n'hésitera plus à enrichir selon son génie propre :

Il est honteux qu'on n'ose aujourd'hui confondre le français proprement dit, avec les termes des Arts et des Sciences, et qu'un homme de la cour se défende de connaître ce qui lui serait utile et honorable. Mais à quel caractère, dira-t-on, pouvoir distinguer les expressions qui ne seront plus hasardées ? Ce sera sans doute en réfléchissant sur leur nécessité et sur le génie de la *langue*. On ne peut exprimer une découverte dans un art, dans une science, que par un nouveau mot bien trouvé. On ne peut être ému que par une action ; ainsi tout terme qui porterait avec soi une image, serait toujours digne d'être applaudi ; de là quelles richesses ne tirerait-on pas des Arts, s'ils étaient plus familiers ? (Jaucourt, « Langue française »)

Le français, langue littéraire

Et qu'en est-il du français comme langue littéraire ? La séparation que j'établis ici est un peu anachronique, dans la mesure où les hommes du XVIII^e siècle ont encore du mal à penser la séparation science/littérature, sur le modèle d'Homère, réputé poète « universel », et de Virgile :

Virgile entend l'Agriculture, l'Astronomie, la Musique, et plusieurs autres sciences ; ce n'est pas qu'il en présente des détails hors de propos, tout au contraire, c'est avec un choix brillant, délicat, et instructif. (Jaucourt, « Langue française »)

Il n'empêche qu'en effet l'entreprise de promotion du français comme langue littéraire, commencée de façon volontariste sous le règne de Louis XIV, commence parallèlement à porter ses fruits. Jaucourt (« Langue française ») souligne que « Corneille, Descartes, Pascal, Racine, Despréaux [Boileau], etc. fournissent autant d'époques de nouvelles perfections », car les « richesses que la *langue française* a acquises sous le règne de Louis XIV [...] sont semblables à celles que reçut la *langue latine*, sous le siècle d'Auguste ».

Y a-t-il quelque caractère que notre *langue* n'ait pris avec succès ? Elle est folâtre dans Rabelais, naïve dans La Fontaine et Brantôme, harmonieuse dans Malherbe et Fléchier, sublime dans Corneille et Bossuet ; que n'est-elle point dans Boileau, Racine, Voltaire, et une foule d'autres écrivains en vers et en prose ? Ne nous plaignons donc pas : si nous savons nous en servir, nos ouvrages seront aussi précieux pour la postérité, que les ouvrages des anciens le sont pour nous. (Diderot, *Lettre sur les sourds et muets*, citée par Beauzée, « Langue »)

En un mot, selon Jaucourt,

les ouvrages français faits sous le siècle de Louis XIV, tant en prose qu'en vers, ont contribué autant qu'aucun autre événement, à donner à la *langue* dans laquelle ils sont écrits, un si grand cours, qu'elle partage avec la *langue latine*, la gloire d'être cette langue que les nations apprennent par une convention tacite pour se pouvoir entendre. Les jeunes gens auxquels on donne en Europe de l'éducation,

connaissent autant Despréaux [Boileau], La Fontaine et Molière, qu'Horace, Phèdre et Térence. (« Langue française »)

En conclusion :

[...] la *langue* française, malgré les déclamations de ceux qui en censurent la marche pédestre, et qui lui reprochent sa monotonie, sa prétendue pauvreté, ses anomalies perpétuelles, a pourtant des chefs d'œuvre dans presque tous les genres. Quels trésors que les mémoires de l'académie royale des Sciences, et de celle des Belles-lettres et Inscriptions ! Et si l'on jette un coup d'œil sur les écrivains marqués de notre nation, on y trouve des philosophes et des géomètres du premier ordre, des grands métaphysiciens, de sages et laborieux antiquaires, des artistes habiles, des jurisconsultes profonds, des poètes qui ont illustré les Muses françaises à l'égal des Muses grecques, des orateurs sublimes et pathétiques, des politiques dont les vues honorent l'humanité. Si quelque autre *langue* que la latine devient jamais l'idiome commun des savants de l'Europe, la *langue* française doit avoir l'honneur de cette préférence : elle a déjà les suffrages de toutes les cours où on la parle presque comme à Versailles ; et il ne faut pas douter que ce goût universel ne soit dû autant aux richesses de notre littérature, qu'à l'influence de notre gouvernement sur la politique générale de l'Europe. (Beauzée, « Langue »)

Ainsi se répandit une nouvelle langue commune de l'Europe éclairée : le français, devenu le « véhicule idéal des échanges intellectuels et diplomatiques ». Frédéric II de Prusse écrit dans *Histoire de mon temps* : « Les ouvrages français se répandirent si universellement que leur langue remplaça celle des Latins, et à présent quiconque sait le français peut voyager par toute l'Europe sans avoir besoin d'un interprète », si bien qu'en 1786, l'Académie de Berlin proposa pour thème d'un concours l'universalité de la langue française, et ce fut un auteur français, Rivarol, qui en fut le lauréat : « Sûre, sociale, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine », y avait-il écrit.

Car le vieux rêve d'une langue universelle mettant fin à la malédiction de Babel perdue :

Un idiome commun serait l'unique moyen d'établir une correspondance qui s'étendît à toutes les parties du genre humain, et qui les ligût contre la Nature, à laquelle nous avons sans cesse à faire violence, soit dans le physique, soit dans le moral. Supposé cet idiome admis et fixé, aussitôt les notions deviennent permanentes ; la distance des temps disparaît ; les lieux se touchent ; il se forme des liaisons entre tous les points habités de l'espace et de la durée, et tous les êtres vivants et pensants s'entretiennent. (Diderot, « Encyclopédie »)

Conclusion

En tant qu'universitaire, j'ai quelque inquiétude devant la très nette montée en puissance de l'anglais comme langue des savoirs, à la fois théoriques et pratiques (ou plus exactement virtuels), y compris lorsqu'il s'agit de savoirs « humanistes ».

Mais parallèlement, le dernier Télérama (3294, 2-8 mars), bon indice des choses dans le vent, souligne la « mode » actuelle des dictionnaires, dans un article intitulé « L'ivresse des mots » (Christine Ferniot, **Phot. 6**) : « Devenu le cadeau idéal pour fétichistes du patrimoine, le dictionnaire est passé [je dirais re-passé] du statut d'objet encombrant à celui de best-seller tout public ». Et la Bibliothèque nationale de France, dite Tolbiac, dite la TGB, vient de faire installer, au sommet de ses tours, un bandeau lumineux qui porte ce texte de Michel Foucault :

Au moment où le langage, comme parole répandue, devient objet de connaissance, voilà qu'il réapparaît sous une modalité strictement opposée, silencieuse, précautionneuse déposition du mot sur la blancheur du papier, où il ne peut avoir ni sonorité ni interlocuteur, où il n'a rien d'autre à dire que soi, rien d'autre à faire que scintiller dans l'éclat de son être.

Car il y a aussi un usage « poétique », voire quelque peu surréaliste, de toute encyclopédie...

Inédit. Conférence, Bibliothèque municipale Marceline Desbordes-Valmore, Douai
(8/03/2013)